

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

	Date	Heure	Numéro	Département(s)	
À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé:	25.09.2015	21:28	15.352	DDTE	
	Annule et remplace				

Auteur(s): Groupe UDC

Titre: Le prix du non respect

Contenu:

Chaque année, les gens du voyage s'installent sur les deux parkings du Pré-Raguel à La Vue-des-Alpes. Aucun secret n'est trahi si l'on dit que ces gens ont un comportement pour le moins incongru et égoïste, sachant qu'après leur passage, il est nécessaire de faire le ménage pour ramasser les débris laissés sur place et, pire encore, les excréments disséminés aux alentours, sur les chemins et dans les terrains agricoles.

D'autre part, ces parkings ont été équipés de portails afin de pouvoir gérer l'arrivée et le départ de ces personnes mais également pour permettre l'encaissement de la taxe due.

Le Conseil d'État peut-il nous dire:

1. Si l'encaissement de la taxe est toujours réalisé?
2. A combien s'élève le montant de la remise en état, respectivement le montant des dédommagements versés aux personnes lésées par ces déprédations?

Réponse écrite demandée:

oui

non

Auteur ou premier signataire	Autres signataires (suite)
Marc Schafroth	
Autres signataires (nom, prénom)	
Pierre Hainard	
Manfred Neuenschwander	
Stephan Moser	
Walter Willener	
Sylvia Schulé	

Champs encadrés en rouge = champs à remplir obligatoirement

ENVOYER